

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2021**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 29 mars 2021 à 16 h 30, à la salle du cabinet du maire située au 775, rue Saint-Jean-Baptiste à Terrebonne, sous la présidence du maire Marc-André Plante et à laquelle étaient présents via visioconférence, les conseillères et les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve
Dany St-Pierre
Réal Leclerc
Serge Gagnon
Éric Fortin
Yan Maisonneuve
Caroline Desbiens
Simon Paquin

Robert Morin
Nathalie Ricard
André Fontaine
Jacques Demers
Robert Brisebois
Nathalie Lepage
Marc-André Michaud

formant quorum.

Était également présente Me Nathalie Bohémier, assistante-greffière.

Était également présent via visioconférence monsieur Alain Marcoux, directeur général.

Était absente madame la conseillère Nathalie Bellavance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO : 179-03-2021

PROPOSÉE PAR : Yan Maisonneuve
APPUYÉE PAR : Dany St-Pierre

QUE la séance soit ouverte à 16 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO : 180-03-2021

PROPOSÉE PAR : Éric Fortin
APPUYÉE PAR : Nathalie Ricard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. RÉSOLUTION NO. : 181-03-2021

ATTENDU la recommandation CE-2021-292-REC du comité exécutif extraordinaire du 29 mars 2021;

**Il est, par conséquent, PROPOSÉ PAR Simon Paquin
APPUYÉ PAR Brigitte Villeneuve**

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne autorise le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, l'entente tripartite concernant la subvention à la Ville de Terrebonne pour le financement du projet d'habitation « Le Have du Roseau », à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la Société d'habitation du Québec, incluant toutes modifications mineures qui pourraient être apportées à celle-ci ainsi que tous documents nécessaires pour y donner son plein effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO : 182-03-2021

**PROPOSÉE PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉE PAR : Éric Fortin**

QUE la séance soit et est levée à 16 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Greffier